

ANNEXE AU REGLEMENT POUR L'ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR

Tarifs de prise en charge

CLASSE	DETERMINANT	TARIF HORAIRE/ENFANT
A	-20'000.-	3.00
B	20 à 30'000.-	3.30
C	30 à 40'000.-	3.70
D	40 à 50'000.-	4.10
E	50 à 60'000.-	4.50
F	60 à 70'000.-	5.00
G	70 à 80'000.-	5.50
H	80 à 90'000.-	5.90
I	90'000 et plus	6.40

FRAIS	PRIX
Petit-déjeuner	1.50
Dîner : jusqu'à 4 ans	5.00
4-8 ans	6.00
8-12 ans	7.00
Goûter	1.50
Souper	5.00
Heure aux devoirs	1.- supplémentaire par rapport au tarif horaire
Heure du dimanche et jours fériés valaisans	1.- supplémentaire par rapport au tarif horaire

- Les parents plaçants dont le domicile est hors de la commune de Saillon paieront le tarif correspondant à la classe I.

¹ Modification de l' art. 8.1 « Tarifs » approuvée par le Conseil municipal en séance du 22 septembre 2015